



Education for Everyone. Worldwide.
Lifelong.

Institut für Internationale Zusammenarbeit des
Deutschen Volkshochschul-Verbandes e.V.

Bureau Régional Afrique de l'Ouest

DVV International, bureau du Togo

Agbalapedo, Rue de la fraternité (Face ANADEB)

05 B.P.1189, Lomé/Togo

Tel : 00228 22 55 58 54

mail@dvv-international-ao.org

www.dvv-international-ao.org

Termes de Référence

Evaluation du Programme de DVV International au Togo

Projet : Promotion de systèmes intégrés d'éducation des adultes en Afrique (2020 – 2022 et 2023 - 2025)

Pays : Togo

Date de publication : 25/06/2024

1. Introduction

DVV International (*Deutscher Volkshochschul-Verband*) est l'Institut de Coopération internationale de la Confédération allemande pour l'Education des adultes. Il représente les intérêts de quelques 900 universités populaires (Volkshochschulen), les plus grands prestataires d'offres de formation continue en Allemagne. Leader dans le secteur de l'éducation des adultes et de la coopération au développement, DVV International soutient dans le monde entier l'apprentissage tout au long de la vie et apporte son aide à la création et la consolidation de structures durables d'éducation des jeunes et des adultes.

Financé par le budget du Ministère fédéral pour la Coopération économique et du Développement (BMZ) pour la création/le renforcement des structures sociales (Sozialstrukturförderung - SSF), l'Institut coopère avec plus de deux cents partenaires dans plus de trente pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe. DVV International promeut, conjointement avec des associations nationales, régionales et mondiales d'éducation des adultes, des activités de lobbying et de plaidoyer en faveur du droit humain à l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie. Ce faisant, il s'inscrit dans les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, de l'Agenda Mondial pour l'Education (Éducation 2030) et des conférences internationales de l'UNESCO sur l'éducation des adultes (CONFINTEA).

DVV International est présent au Togo depuis septembre 2020. Le bureau régional pour l’Afrique de l’Ouest se trouve à Bamako depuis l’année 2010.

2. Le Contexte et l’orientation du projet

Le projet "Promotion des systèmes intégrés d’éducation des adultes en Afrique", a démarré au Togo en 2020 pour une première phase planifiée sur la période de 2020 à 2022. Cette première phase est suivie de la seconde qui sera exécuté sur la période de 2023 à 2025. La mise en œuvre des actions de ce projet, en partenariat avec onze communes, PAMOJA Togo et le Ministère de l’action sociale, de la promotion de la femme et de l’alphabétisation a facilité la mise en place et à l’expansion de systèmes d’éducation des adultes professionnels, intégrés et holistiques qui fournissent des services de haute qualité pour l’éducation non formelle des jeunes et des adultes. Il s’agit de contribuer de manière significative à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD), en particulier l’ODD 4.

Pour atteindre ses objectifs, DVV International travaille sur trois niveaux. **Au niveau macro**, il s’agit avant tout d’améliorer les conditions-cadres politiques et juridiques de l’éducation des adultes et de soutenir la conception et la formulation de plans politiques ("policies") correspondants ainsi que de convaincre des acteurs clés importants de l’État, de la politique et des organisations de la société civile de les adopter et de les mettre en œuvre.

Au **niveau méso**, les activités de DVV International visent principalement à améliorer les compétences de planification, de gestion et de plaidoyer afin d’inciter les acteurs régionaux à la prise en compte de la thématique de l’éducation des adultes dans les stratégies régionales de développement.

Au **niveau micro**, les activités menées par les communes partenaires de DVV International visent à montrer à celles-ci, comment l’éducation des adultes fonctionne. Dans le processus de décentralisation au Togo, le partenariat entre DVV International et les communes est une véritable opportunité pour faire de la thématique de l’éducation des adultes, un levier de développement local durable. Les centres d’éducation communautaires (CEC) sont soutenus dans l’identification des besoins éducatifs locaux et dans le développement et la mise en œuvre de programmes éducatifs appropriés. Les exemples de bonnes pratiques consistent à convaincre les acteurs politiques et autres acteurs locaux de l’importance et des avantages concrets du travail d’éducation locale, afin que l’éducation des adultes devienne une pratique acceptée et soutenue financièrement par les municipalités.

Le projet SSF au Togo

Le projet SSF de DVV International a démarré au Togo en 2020 par une étude de l’état des lieux du sous-secteur de l’alphabétisation et de l’éducation non formelle au Togo. Le rapport de cette étude, validé en février 2021 permet d’avoir une situation de référence avant de commencer les activités proprement dites.

En février 2021, le bureau national du Togo a été ouvert et la mise en œuvre des activités sur le terrain a commencé. Le partenariat avec le Ministère de l’action sociale, de la promotion de la femme et de l’alphabétisation à travers son bras opérationnel qui est la direction générale de l’alphabétisation et de l’éducation non formelle (DG AENF) a permis de mettre en œuvre des activités du niveau macro.

PAMOJA Togo appuie également DVV International dans la mise en œuvre des activités au niveau méso notamment le renforcement des capacités des acteurs sur des thématiques pertinentes.

Le partenariat avec les onze (11) communes a permis de réaliser les activités du niveau micro, notamment l'ouverture et le fonctionnement des centres d'éducation communautaires (CEC).

3. Les objectifs du programme

L'objectif global :

Le projet "**Promotion des systèmes intégrés d'éducation des adultes en Afrique**" vise à atteindre l'objectif suivant : « **un système d'éducation des adultes doté de ressources suffisantes, sur le plan professionnel et dans tous les secteurs, fournit aux jeunes et aux adultes des services de bonne qualité en fonction des besoins et contribue ainsi aux objectifs de développement durable** ».

3.1 L'objectif général du projet

- Pour la phase 2020 – 2022 : Les institutions nationales et locales considèrent l'importance de l'éducation des adultes dans leurs politiques et pratiques.
- Pour la phase 2023 – 2025 : Les acteurs de l'État et de la société civile au Togo ont pris des mesures concrètes pour mettre en place et développer des composantes essentielles du système de l'éducation des adultes, sur la base de l'état des lieux réalisé lors de la première phase du projet.

3.2 L'objectif général au niveau macro : Les institutions nationales prennent en compte l'importance de l'EA dans leurs politiques et pratiques et se consultent/échangent régulièrement sur ce sujet.

3.3 L'objectif général au niveau méso : Les capacités des praticiens et des institutions de l'EA/ENF se sont améliorées en fonction des besoins locaux

3.4 L'objectif général au niveau micro : Les communes pilotes ont inclus les activités de l'EA/ENF dans leurs plans de développement local, ont prévue du budget et offrent des formations pour les adultes.

4. Les activités réalisées

Dans le but de développer durablement des structures sociales pour l'éducation des adultes, les activités de DVV International visent à produire un impact à trois niveaux conformément aux objectifs susmentionnés.

4.1 Activités concernant l'objectif N°1 (niveau macro) : « Les institutions nationales prennent en compte l'importance de l'EA dans leurs politiques et pratiques et se consultent/échangent régulièrement sur ce sujet ».

- Une étude de l'état des lieux du sous-secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle au Togo (politique, financement, cadre juridique, structures existantes et prestataires de formation, personnel, etc.) basée sur " l'approche de construction du système " (SBA) en lien étroit avec un " processus de consultation et de réflexion interdisciplinaire et interministériel avec les acteurs concernés sur la politique générale

d'éducation " est réalisée. Cette étude permet d'établir une situation de référence dans le sous-secteur avant l'intervention de DVV International.

- Les cadres de concertation en AENF ont été redynamisés et sont fonctionnels au niveau régional et national.
- La stratégie nationale d'AENF a été actualisée afin de prendre en compte les nouvelles orientations nationales et internationales
- Sur la base de cette nouvelle stratégie nationale validée, les curricula d'alphabétisation et d'éducation non formelle sont également en cours d'actualisation.

Activités concernant l'objectif N°2 (niveau méso) : « Les capacités des praticiens et des institutions de l'EA/ENF se sont améliorées en fonction des besoins locaux » :

- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités des acteurs de l'AENF.
- Formation des acteurs AENF en mobilisation des ressources, en gestion des projets en sur la méthode REFLECT.
- Elaboration et validation d'un module de comptabilité simplifiée
- Accompagnement des OSC en AENF à la mise en place des réseaux régionaux d'acteurs pour porter le plaidoyer auprès des décideurs publics régionaux et communaux
- Formation des membres des réseaux sur les techniques et outils de plaidoyer

Concernant l'objectif N°3 (niveau macro) : « Les communes pilotes ont inclus les activités de l'EA/ENF dans leurs plans de développement local, ont prévue du budget et offrent des formations pour les adultes » :

- Sélection des communes partenaires de DVV International par les cadres régionaux de concertation
- Formation des autorités communales sur l'importance de l'AENF dans le développement local
- Ouverture et fonctionnement de quatorze (14) centres d'éducation communautaires (CEC) qui offrent des cours d'alphabétisation en alternance avec les formations professionnelles ou des formations sur les activités génératrices de revenu. Ces CEC sont mis en place et gérés par les communes afin d'offrir aux populations, un apprentissage tout au long de la vie

5. But de l'évaluation

DVV International évalue régulièrement ses projets et programmes. Cette évaluation a pour but d'analyser l'efficacité et l'efficience en lien avec les objectifs, l'impact du projet et ses nouvelles orientations pour le futur. L'évaluation doit donner une vue sur la globalité du projet, et aboutir aux recommandations sur le travail et l'engagement de DVV International au Togo. L'évaluation devrait utiliser toutes les sources (primaires et secondaires) et informations, les analyser et synthétiser, afin de recevoir de données de haute qualité. Ces données devraient permettre à l'évaluateur d'être en mesure de donner des conclusions basées sur des évidences ainsi que des recommandations réalisables. L'évaluation doit expliquer si et jusqu'à quelle mesure les objectifs que DVV International conclus ont été achevés, et si les mesures appliquées sont efficaces et appropriées pour les atteindre. L'évaluation doit également fournir des recommandations pour la prochaine phase du projet, prévue pour 2026-2028.

6. Questions guide pour l'évaluation

Comme base, l'évaluation devrait se pencher sur les cinq principes du comité d'aide au développement (CAD) : la pertinence, l'effectivité, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Ce faisant, l'évaluation devrait s'appesantir sur les questions ci-dessous :

1. Quels progrès ont été réalisés au niveau national dans l'amélioration des conditions-cadres de l'éducation des adultes et de l'éducation non formelle

- en ce qui concerne la concertation entre les acteurs importants de la société civile et de l'État,
- en ce qui concerne les ressources financières de l'État et
- en ce qui concerne le cadre légal

depuis le début de la mission de DVV International au Togo en 2020 ?

2. Dans quelle mesure les objectifs et les projets ainsi que la pratique de l'éducation des adultes et de l'éducation non formelle sont-ils alignés sur la stratégie de développement du Togo par rapport à 2020 et contribuent-ils ainsi au développement du Togo ?

3. Dans quelle mesure la concertation des acteurs étatiques et de la société civile de l'éducation des adultes et de l'éducation non formelle au niveau régional s'est-elle améliorée par rapport à 2020, dans quelle mesure cette concertation est-elle suffisamment institutionnalisée et à quels résultats concrets a-t-elle abouti ?

4. Quels progrès ont été réalisés depuis 2020 en matière de qualification du personnel chargé de l'éducation des adultes et d'éducation non formelle ?

5. Dans quelle mesure les centres de l'éducation communautaires (CEC) des 11 communes pilotes peuvent-ils remplir les missions prévues ?

- Ont-ils entre-temps acquis un rayonnement suffisant pour convaincre les décideurs d'autres communes de mettre en place des centres d'éducation communautaires (CEC) de même type ?

- Leur mode de fonctionnement a-t-il pu convaincre les décideurs au niveau national de promouvoir la création d'autres centres d'éducation communautaires ?

6) Les 11 municipalités pilotes seront-elles en mesure et disposées à assurer le fonctionnement des centres d'éducation communautaires (CEC) par leurs propres moyens financiers à l'avenir, après la fin du financement par DVV International ?

7) "Quelles sont les compétences acquises par les participants aux activités de formation proposées dans les centres d'éducation communautaires des communes partenaires ?

En prenant l'exemple d'une commune partenaire, de quelle manière les participants utilisent-ils ces compétences pour améliorer leurs conditions de vie, par exemple en ce qui concerne leurs revenus et leurs possibilités de participation à la vie sociale, culturelle et politique ?"

Finalement, l'évaluation devrait donner quelques recommandations pour la prochaine phase du projet sur la base des questions suivantes :

a) Quel type d'interventions les évaluateurs.trices recommandent-ils pour poursuivre le travail au niveau macro lors de la troisième phase de 2026 à 2028, par exemple en ce qui concerne

- des arrangements institutionnels à développer davantage,

- des objectifs de politique d'éducation à développer dans le domaine de l'éducation des adultes et de l'éducation non formelle,
- la dotation financière et les modèles de financement,
- d'autres aspects ?

b) De quelle manière les formateurs et les partenaires devraient-ils être renforcés au cours de la prochaine phase du projet ?

c) Quel type de soutien devrait être apporté aux communes partenaires lors de la prochaine phase du projet ? Toutes les communes devraient-elles en bénéficier de la même manière ?

7. Le groupe cible des résultats de l'évaluation

Les groupes cibles de l'évaluation sont les équipes de gestion du projet : bureau national de DVV International au Togo, bureau régional de DVV International Mali, le siège de DVV International en Allemagne. Les résultats de l'évaluation sont également envoyés au bailleur de fonds du projet, le BMZ. Les résultats de l'évaluation seront également présentés aux institutions partenaires et serviront de source-clé pour une réflexion critique sur les activités et les orientations du projet et pour informer la planification et la mise en œuvre futures.

8. Apport attendu / proposition financière :

Un maximum de 20 jours ouvrables est disponible au total pour (répartition approximative) :

0,5	Briefing et débriefing
2	Examen des documents
1	Préparation du rapport initial
1	Préparation de la mission
10	Mission sur le terrain
2	Analyse de données
3	Rédaction du rapport
0,5	Finalisation du rapport

Les propositions financières pour l'évaluation doivent être aussi détaillées que possible et inclure tous les honoraires et tous les coûts éventuels d'interprétation / traduction, ainsi que tous les frais de voyage envisagés et tout autre coût (y compris les taxes).

9. Méthodologie

Une combinaison de collecte de données primaires et de revue de données secondaires est attendue pendant l'évaluation. Les sources de données secondaires seront mises à la disposition de l'évaluateur. Les documents secondaires suivants seront fournis :

- Propositions de programme / Cadre logique
- Rapports annuels du programme
- Rapports finaux du programme
- Rapports d'activités
- Rapport d'étude sur l'état des lieux de l'AENF au Togo
- Documents partenaires de la mise en œuvre du projet (dans la mesure des disponibilités)
- Politiques et stratégies nationales en matière d'éducation des adultes

Pour collecter des informations à partir de sources de données primaires, des entretiens avec les principales parties prenantes sont recommandés, notamment :

- Sources d'information de DVV International :
 - Management (y compris la gestion financière) des bureaux régionaux et de pays de DVV International
 - Senior management au siège de DVV International
- Sources d'information sur le niveau macro
 - des représentants d'institutions gouvernementales nationales s'occupant de l'éducation des adultes
 - des représentants d'organisations non gouvernementales nationales s'occupant de l'éducation des adultes
 - des représentants d'autres organisations internationales traitant de l'éducation des adultes au Togo
- Sources d'information sur le niveau méso - parties prenantes des institutions partenaires
 - Des représentants d'institutions au niveau régional
 - formateurs et enseignants d'institutions partenaires pertinentes
 - bénéficiaires d'institutions partenaires
- Sources d'information au niveau micro
 - les communes partenaires de DVV International
 - enseignants / animateurs de divers programmes
 - les participants à divers programmes de formation professionnelle non formelle de DVV International
 - Familles d'apprenants / participants

Dans la mesure où des données sont disponibles, des données qualitatives et quantitatives doivent être collectées et triangulées.

10. Calendrier indicatif

Le calendrier indicatif de l'évaluation est le suivant :

- | | |
|---|---|
| • Sélection et passation de contrats d'évaluateurs : | 1 ^e semaine d'août 2024 |
| • Briefing : | Aout 2024 (2 ^{ème} semaine) |
| • Soumission et acceptation du rapport de démarrage : | 2 ^e semaine d'août 2024 |
| • Activités d'évaluation et travail sur le terrain : | 3 ^e semaine d'août à la 2 ^e semaine de septembre 2024 |
| • Débriefing avec le bureau de DVV International : | Dernier jour de l'évaluation sur le Terrain |
| • Premier projet d'évaluation : | 3 ^e semaine de septembre 2024 |
| • Retour sur la première version : | Fin septembre 2024 |
| • Deuxième version : | 2 ^e semaine d'octobre 2024 |
| • Feedback sur la deuxième version : | 4 ^{ème} semaine d'octobre 2024 |
| • Rapport final et compte rendu : | Mi-Novembre 2024 |

Une proposition détaillée pour le calendrier des activités doit être soumise par les candidats dans leur offre technique.

11. Tâches de l'évaluateur/équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation devra accomplir les tâches suivantes :

- Conception méthodologique et planification de l'évaluation en communication avec DVV International ;
- Etude documentaire de la documentation pertinente du projet (application et cadre logique, plans et rapports annuels, autres documents de suivi et rapports de projet, matériel pédagogique et de relations publiques) ;
- Conception d'outils de collecte de données pour la phase de terrain ; préparation d'un rapport initial ;
- Conduite de la phase de terrain avec la participation et la participation de toutes les parties prenantes concernées (voir l'approche méthodologique ci-dessus) ;
- Compilation du rapport d'évaluation préliminaire, intégration des commentaires et finalisation du rapport.

12. Livrables

Les livrables suivants sont attendus :

- **Rapport initial** : L'expert / l'équipe d'experts présentera un rapport fournissant des informations détaillées sur les méthodes et les questions d'évaluation. Ce rapport sera présenté à DVV International, discuté et, le cas échéant, modifié.
- **Débriefing dans le pays** : en accord avec le bureau de pays de DVV International, l'équipe (ou les experts) présentera les résultats préliminaires de l'évaluation, répondra aux questions et fournira toutes les clarifications nécessaires, documentant la discussion, qui formera ensuite la partie du rapport final.
- **Projet de rapport d'évaluation** : DVV International recevra une première version du rapport final, qui sera examinée sur la base des normes de qualité de l'évaluation du CAD. Sur cette base, des commentaires seront faits sur le premier projet avant qu'il ne soit renvoyé aux experts. Un deuxième projet sera ensuite soumis pour d'autres commentaires.
- **Rapport d'évaluation final** : Le rapport final tiendra compte de tous les commentaires sur le projet de rapport, fournira des informations détaillées sur l'ensemble du processus d'évaluation et détaillera tous les résultats et recommandations.

Le rapport d'évaluation devrait être rédigé en français et soumis à DVV International par voie électronique. Un modèle respectif pour le rapport final sera fourni à l'expert ou cabinet d'experts lors de la phase de démarrage. Un résumé / une section introductive devrait également être disponible en anglais.

13. Responsables au niveau de DVV International et logistique

DVV International Allemagne sera l'autorité contractante pour cette évaluation. Les principaux interlocuteurs seront :

- Le responsable du suivi et de l'évaluation au siège de DVV International à Bonn, en Allemagne
- Le responsable des programmes de la région d'Afrique de l'Ouest de DVV International à Bonn, en Allemagne
- Le directeur régional de DVV International en Afrique de Ouest
- Le directeur national de DVV International au Togo

Le bureau de pays de DVV International fournira tous les documents pertinents et le soutien à l'évaluateur/à l'équipe d'évaluateurs, et aidera à organiser des entretiens et des visites sur le terrain, et autres, avec les parties prenantes et les partenaires.

L'acceptation du rapport final sera assurée par le responsable principal du suivi et de l'évaluation et la chargée de dossiers principal de DVV International à Bonn, en Allemagne.

14. Qualifications et expérience de l'évaluateur/équipe d'évaluation

Le ou les consultants doivent posséder les qualifications et l'expérience suivantes :

- avoir fait ses preuves dans la réalisation d'évaluations de projets de développement (veuillez fournir une preuve de cette expérience);
- être capable de démontrer une bonne connaissance des méthodes et des instruments d'évaluation;
- avoir une bonne connaissance du secteur de l'apprentissage et de l'éducation des jeunes et des adultes, de l'éducation non formelle et de l'apprentissage tout au long de la vie;
- avoir une expérience de la participation des parties prenantes et de la gestion transparente des connaissances;
- connaître le contexte régional de l'Afrique de l'Ouest, dans l'idéale aussi le contexte national du Togo
- Avoir d'excellentes compétences d'analyse et de rédaction ;
- Maîtrise du Français, la maîtrise de l'Anglais est un atout.

15. Standards de qualité

Les candidats doivent proposer une conception et une méthodologie d'évaluation appropriées, bien adaptées aux objectifs du projet et aux termes de référence de l'évaluation, afin d'atteindre le but et les objectifs de l'évaluation.

L'évaluation doit respecter les normes et directives suivantes les principes du CAD-OCDE pour l'évaluation de l'aide au développement

16. Application

Tous les candidats intéressés doivent soumettre les documents suivants :

- a) CV de la ou des personne/s à impliquer dans la mission ;
- b) Proposition technique couvrant les aspects suivants (max. 5 pages) avec
 - Aperçu narratif affichant une compréhension de la tâche
 - Méthodologie détaillée
 - Références et expériences du consultant en lien avec la prestation
 - Plan de travail, y compris les étapes détaillées proposées pour la mise en œuvre
 - Examen des éventuelles exigences spécifiques envisagées pour l'évaluation
 - Gestion de la qualité interne
- c) Proposition financière détaillée comportant le budget global (HT et TTC) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports...).

Toutes les candidatures doivent être envoyées **avant 17h00** (heure allemande) au plus tard **le 25 juillet 2024** aux adresses électroniques suivantes :

- **Maja Avramovska** (Directrice principale du suivi et de l'évaluation au siège international de DVV à Bonn) : avramovska@dvv-international.de

- **Dr. Johann Heilmann** (Responsable pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord au siège international de DVV International à Bonn) : heilmann@dvv-international.de
- **Martin Westphal** (Directeur régional, DVV International Afrique de l'Ouest, Bamako) : westphal@dvv-international.de

17. Critères d'évaluation des propositions

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Qualifications de l'équipe d'évaluation (compte un tiers) (sur la base des critères mentionnés ci-dessus) ;
- Proposition technique (compte un tiers) (sur la base des critères mentionnés ci-dessus) ;
- Proposition financière (compte un tiers) (meilleure relation coût-service). La proposition financière doit tenir compte d'un plafond de 13.000 euros.

18. Demandes de clarification

Si vous avez des questions concernant ce processus de candidature, veuillez envoyer vos questions aux M. Westphal ou M. Johann Heilmann dont les coordonnées dans la section 16 ci-dessus. La date limite de soumission des questions est le **15 juillet 2024 à 17h00** (heure allemande). Les réponses à toutes les questions seront publiées sur notre site Web (<https://www.dvv-international.de/dvv-international/ausschreibungen/>) pour toutes les personnes intéressées.